

Motion déposée par les représentants des enseignants élus au CA du lycée Branly liste SNES-SNEP

Boulogne-sur-mer, le 4 mars 2010

A la rentrée prochaine, notre lycée perd l'équivalent d'une division avec la suppression d'une demi-division en seconde et la suppression d'une demi-division de Terminale STL.

Tout d'abord, nous ne comprenons pas ces disparitions quand la première évaluation des services du Rectorat en décembre dernier envisageait un maintien de la structure 2009-2010.

A la rentrée prochaine, ces services prévoient 35 élèves de moins, soit une baisse de 3.4 % sur l'effectif total d'élèves accueillis (de 1032 élèves accueillis en septembre 2009 à 997 prévus pour septembre 2010). Or notre dotation perd 104 HP et entraîne la suppression de 7 postes d'enseignants (de 115 postes fixes à 107), soit une baisse de 6,5 % par rapport au nombre total d'enseignants. Il apparaît clairement que la baisse démographique ne justifie pas à elle seule la dotation de notre établissement.

Si l'on examine les Heures Supplémentaires Année, nous atteignons un taux de 13.24% des heures poste, identique à celui atteint l'an dernier après plusieurs années de hausse de leur proportion dans la dotation. Nous dénonçons fermement cette politique qui vise à maintenir un taux élevé d'HSA alors même que notre lycée subit de plein fouet des suppressions de postes. Les mesures de carte scolaire atteignent les forces vives de notre établissement et touchent des collègues impliqués dans les équipes pédagogiques depuis plus de 15 ans parfois.

Quant à l'encadrement des élèves, il pâtit de ces décisions, davantage guidées par des contraintes budgétaires que par des préoccupations pédagogiques. Nous remettons ainsi en cause les chiffres que les services du Rectorat retiennent pour certaines sections :

- Depuis plusieurs années par exemple, nous demandons le passage à 2 divisions en première STL, soit une demi division en plus, car nous refusons un nombre important d'inscriptions faute de places. S'agissant d'une section rare mais très porteuse, nous comprenons d'autant moins le refus répété du rectorat.
- Pour ce qui est des terminales STL, la prévision de 48 élèves semble réaliste ; cependant il est indispensable que nous disposions de 2 divisions complètes, comme cette année avec le même nombre d'élèves, et pas d'une et demi seulement. Les cours en atelier exigent en effet le respect de règles de sécurité qui limitent à 15 les élèves dans un groupe.
- Pour les sections de STS, les services prévoient une diminution d'élèves entre la première année et la deuxième année, soit 9 élèves de moins toutes sections confondues alors que les constats des années précédentes montraient une stagnation des effectifs entre les deux années.

Au final, tous ces chiffres ont permis de minimiser les besoins du LEGT Branly et ainsi d'en diminuer la dotation.

Par ailleurs, la mise en place de la réforme des lycées au niveau de la classe de seconde pose de grosses difficultés qui ne permettent pas d'envisager sereinement la rentrée prochaine : beaucoup d'incertitudes persistent encore. Parmi les options retenues pour septembre 2010, les enseignements d'exploration font la part belle à d'autres établissements du boulonnais : les élèves qui souhaiteront effectuer des études littéraires pourront facilement éviter la carte scolaire puisque nous n'avons pas d'enseignement d'exploration en rapport direct avec cette filière. C'est pourquoi nous demandons l'ouverture de l'enseignement d'exploration " Littératures et sociétés", ainsi qu'une option LV3 réclamée depuis longtemps par les collègues de langues. Dans ce nouveau système de mise en compétition des établissements d'ailleurs bien éloigné de notre vision du service public, chaque lycée n'était-il pas censé offrir un panel d'enseignements diversifié?

En réalité, les moyens attribués pour la classe de seconde ne permettront pas d'effectuer les enseignements du tronc commun, les enseignements d'exploration et l'accompagnement personnalisé dans des conditions acceptables : chaque établissement devra effectuer des choix dictés par une

enveloppe de moyens réduite et faire passer des contraintes d'organisation avant une véritable réflexion sur la pédagogie. Où est passé le projet d'une réforme faite « à moyens constants » ?

Quant au volet de la réforme concernant la série STI, part importante de l'identité de notre lycée, il sera présenté au mieux fin mars 2010. Son contenu ne sera donc connu qu'après les journées "portes ouvertes" des établissements. Dans ce contexte, comment donner une information claire et susceptible d'inciter les élèves à s'engager dans une voie dont ils ne connaissent pas l'avenir ? En seconde, la réduction de l'horaire à 1h30, même doublé si un élève très motivé choisit de s'inscrire dans un 3^o enseignement d'exploration de type technologique, ne donne pas véritablement l'impression d'une volonté de sauvegarder cette 3^o voie. Ces choix n'apportent aucune réponse aux interrogations de nos collègues, inquiets pour le devenir de la série STI et pour leur propre avenir professionnel.

L'ouverture de formations UFA en STS est encourageante pour notre lycée. Cependant, nous aurions souhaité que celles-ci se fassent en formation initiale. En effet, les besoins sont essentiellement couverts par le biais d'heures supplémentaires qui alourdissent la charge de travail des enseignants. De plus, pour qu'une formation en apprentissage soit viable au sein d'un établissement, il faut des enseignants dans les matières technologiques en formation initiale, ce qui n'est pas garanti dans notre structure.

Enfin, nous avons appris dans les documents préparatoires du CTPA, la disparition du LP Branly en tant qu'entité propre et son intégration au sein du LEGT Branly, information qui a été confirmée lors du CTPA. Dans un futur proche, nous sommes très inquiets des implications induites par cette intégration en terme de moyens humains et financiers pour le fonctionnement conjoint des deux établissements.

En conséquence, nous demandons :

- le retour à la structure prévue par les services rectoraux en décembre ;
- le maintien des postes ;
- le maintien de l'entité administrative du lycée professionnel Branly ;
- l'abrogation de la réforme des lycées qui va désorganiser les établissements et les éloigner de leur mission de service public.

Pour toutes ces raisons, nous voterons contre la DHG ainsi que la répartition qui en découle et appelons les membres du conseil d'administration à en faire de même.

Pour les enseignants du lycée Branly
Les représentants de la liste SNES-SNEP